

AMUNDI LABEL EQUILIBRE ESR - F

SYNTHESE DE
GESTION

31/12/2021

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■ Label CIES

Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale) est investi de façon équilibrée entre actions et produits de taux (obligations, monétaire). Il privilégie les valeurs socialement responsables (répondant à des critères extra-financiers environnementaux, sociétaux et de gouvernance d'entreprise). Il vise à tirer parti à moyen terme de la performance des marchés d'actions et des rendements obligataires des pays de la zone euro. Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Rencontrez l'équipe



Raphaël Sobotka

Directeur de Gestion Multi-Asset Flexible,
ESR et Risk Premia



Fabrice De Sousa

Gérant de portefeuille



Christophe Granjon

Gérant de portefeuille

Profil de risque et de rendement (SRRI)



⬅ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

➡ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Risques Additionnels

Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **274,67 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **31/12/2021**

Actif géré : **528,72 (millions EUR)**

Indice de référence :

25% MSCI WORLD + 25% EURO STOXX 50 SPECIAL OPENNING NET + 50% FTSE MTS GLOBAL (11H00)

Caractéristiques principales

Forme Juridique : **FCPE**

Date de création de la classe : **07/05/2002**

Eligibilité : -

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes : **unité / unité**

Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**

Frais courants : **0,45% (prélevés)**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**

Commission de surperformance : **Non**

Certification et Label ISR

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

DIVERSIFIÉ ■

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



A : Le fonds n'est plus un compartiment

B : A compter du 02/10/2017, changement d'indicateur de référence

Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	31/12/2020	30/11/2021	30/09/2021	31/12/2020	31/12/2018	30/12/2016
Portefeuille	12,40%	1,70%	3,86%	12,40%	37,97%	42,08%
Indice	11,47%	1,31%	3,38%	11,47%	36,68%	40,09%
Ecart	0,93%	0,39%	0,49%	0,93%	1,29%	1,99%

Performances calendaires *

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	12,40%	3,97%	18,06%	-4,63%	7,98%	2,67%	4,71%	7,64%	13,74%	12,98%
Indice	11,47%	3,96%	17,95%	-4,09%	6,87%	3,55%	4,73%	8,72%	11,91%	15,15%
Ecart	0,93%	0,01%	0,11%	-0,54%	1,11%	-0,88%	-0,02%	-1,07%	1,83%	-2,18%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	5,81%	10,33%	8,77%
Volatilité de l'indice	5,65%	10,46%	8,81%
Tracking Error ex-post	0,94%	1,02%	0,97%
Ratio d'information	1,19	0,41	0,31
Ratio de Sharpe	2,22	1,16	0,88

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements

Baisse maximale	-34,71%
Délai de recouvrement (jours)	1 508
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-8,59%
Meilleur mois	04/2009
Meilleure performance	9,35%

Indicateurs

	Portefeuille	Indice
Sensibilité	3,64	4,22
Nombre de lignes	312	1 736

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

DIVERSIFIÉ ■

Commentaire de gestion

Au mois de décembre, la reprise économique est restée forte aux Etats-Unis alors qu'elle a ralenti en Europe. L'inflation très élevée a conduit la Réserve fédérale américaine à annoncer une accélération de la réduction de ses achats d'actifs. En fin de mois, la rapide propagation du variant Omicron a constitué un nouveau facteur d'incertitude. Sur les marchés, le mois a été marqué par une hausse des rendements obligataires et des indices d'actions, ces derniers terminant presque aux plus hauts de l'année.

Le mois de décembre a été marqué par une hausse des rendements obligataires. Les indicateurs avancés restent bien orientés. De plus, les grandes banques centrales ont réussi le changement de cap dans leur politique monétaire en annonçant la fin des mesures de soutien Covid sans mettre à mal les marchés. (1) La Fed a annoncé une accélération de la normalisation de sa politique monétaire en raison de la pression inflationniste élevée et d'un environnement économique favorable. La Fed s'engage à lutter contre l'inflation, qui a été décrite comme "élevée" et non plus comme "transitoire". L'inflation relève d'un déséquilibre entre l'offre et la demande. (2) La Banque centrale européenne veut mettre fin à ses mesures d'urgence liées à la pandémie tout en maintenant une stratégie de « backstop ». Les achats nets diminueront progressivement de 90 milliards d'euros par mois en 2021 à 20 milliards en octobre 2022. Dans le même temps, la BCE a adopté une stratégie de « backstop » en conservant de la souplesse pour le réinvestissement des titres acquis dans le cadre de son programme d'urgence. Les titres arrivant à maturité pourront être réinvestis librement par classe d'actifs et par juridiction. Le mois de décembre aura été propice aux actions qui s'adjugent une hausse de 4,9% au niveau de l'indice MSCI World AC, effaçant la petite baisse du mois de novembre et terminant pratiquement au plus haut de l'année. Ce dernier mouvement de hausse aura surtout profité aux marchés développés et notamment à l'Europe (+5,1%) qui progresse davantage que le marché américain sur le mois (+3,6%) et que le Japon (+3,2%). A l'image de l'année 2021, le Pacific hors Japon (+1,4%) et les marchés émergents (+1,2%) ont plus de mal, surtout la Chine qui recule (-3,2%). Certains d'entre eux, Taiwan (+4,7%) et surtout la Corée (+5,7%) enregistrent néanmoins de très bons scores. Au niveau des styles, la Value (+5,8%) performe mieux que les valeurs de croissance (+4,5%) à la faveur d'un rebond des taux réels. Au niveau sectoriel, la performance aura été assez équilibrée entre cycliques (+5,0%) et défensives (+5,3%) en Europe. Parmi les secteurs cycliques, les industrielles (+7,4%), les matériaux de base (+6,0) et les financières (+5,2%) figurent en haut de classement. Parmi les secteurs défensifs, la santé (+5,4%) et la consommation de base (+5,5%) s'en sortent le mieux.

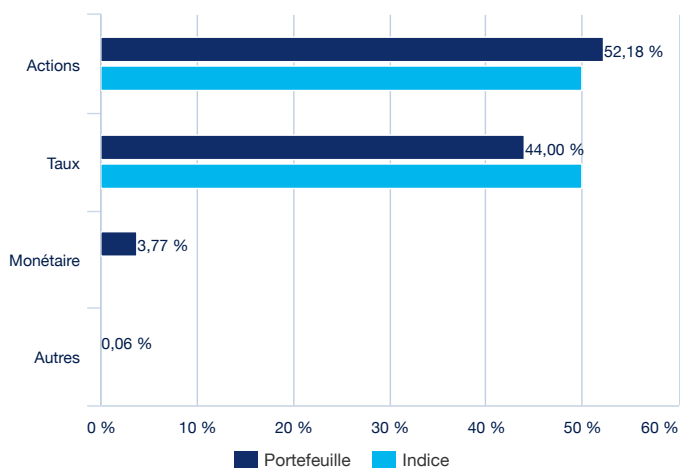
Sur le plan géographique, nous maintenons notre surexposition aux obligations des pays « périphériques » de la Zone Euro (l'Italie, l'Espagne et le Portugal) compensée par une sous-exposition sur les dettes souveraines des pays « cœur ». Nous avons renforcé notre position à la hausse des rendements souverains américains. En terme de diversification, nous conservons notre surexposition aux dettes subordonnées ainsi qu'aux obligations euro d'émetteurs privés de qualité, notation Investissement Grade, en lien avec les achats de la BCE et dans un objectif de recherche de rendement. Nous sommes positifs sur les marchés actions avec une surpondération face à nos indices de référence.

Focus Secteur construction, génie civil et infrastructures:

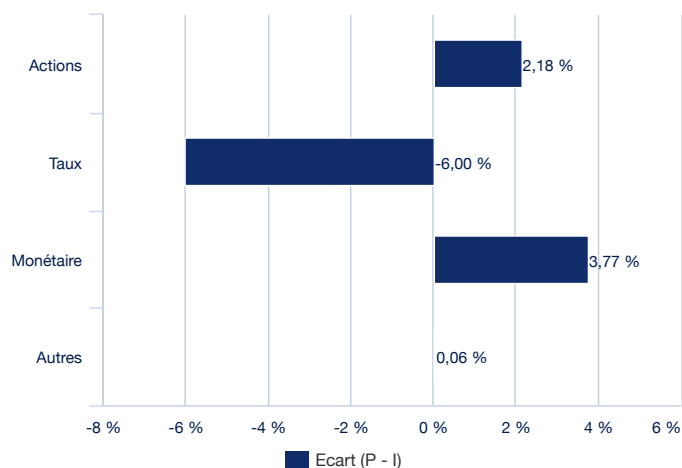
Les enjeux ESG du secteur de la construction & engineering (génie civil et infrastructures) sont marqués par les impacts environnementaux notamment eu égard aux émissions de CO2, aux besoins énergétiques sur les chantiers ou à la destruction du couvert végétal ainsi que la perte de la faune et de la flore. Les autres enjeux ESG de ce secteur portent sur les violations aux droits humains et plus particulièrement celles portant sur le travail forcé ainsi que sur l'éthique des affaires et les risques de corruption sur des marchés particulièrement compétitifs.

Composition du portefeuille

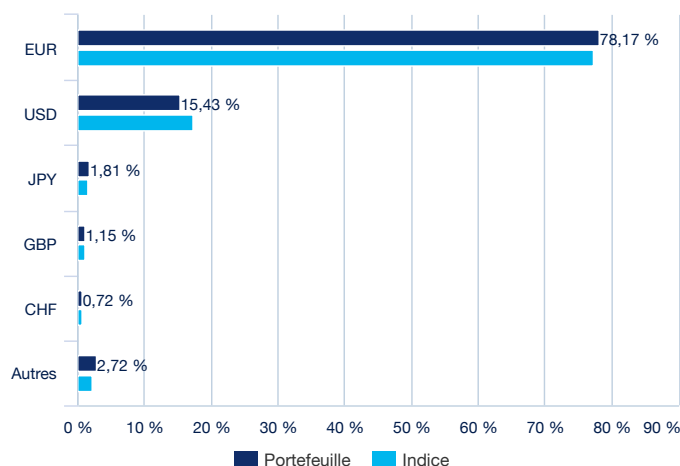
Allocation d'actifs



Allocation d'actifs en relatif



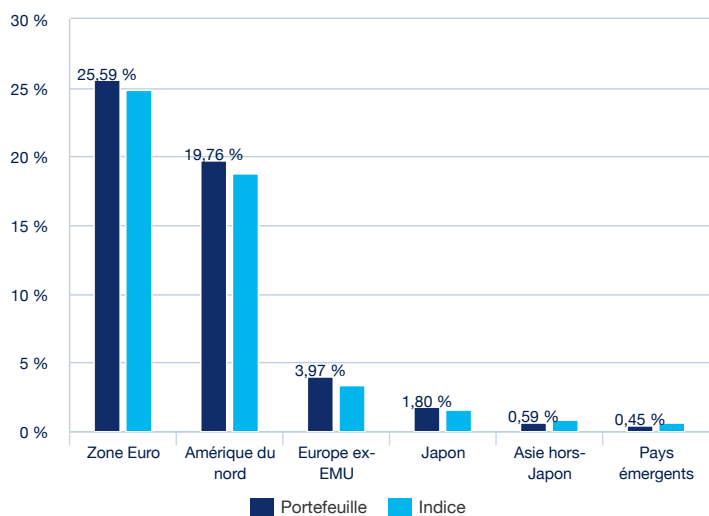
Répartition par devises



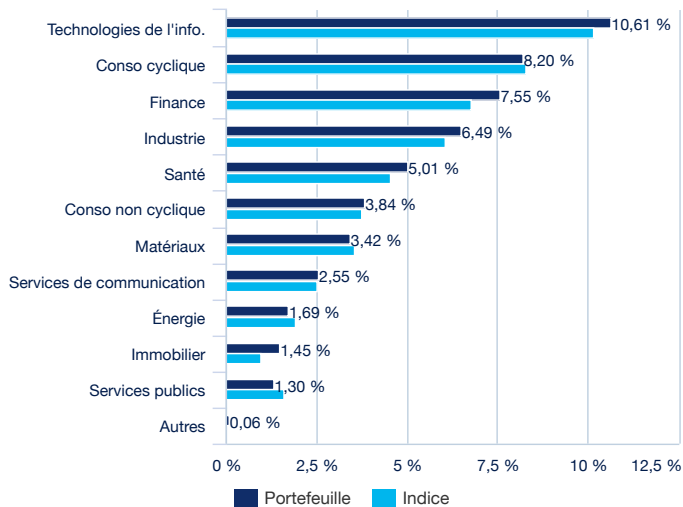
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des actions

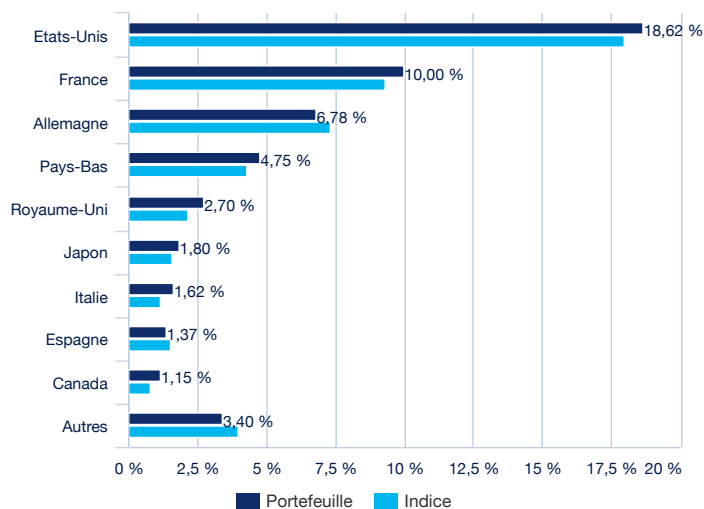
Répartition par zones géographiques



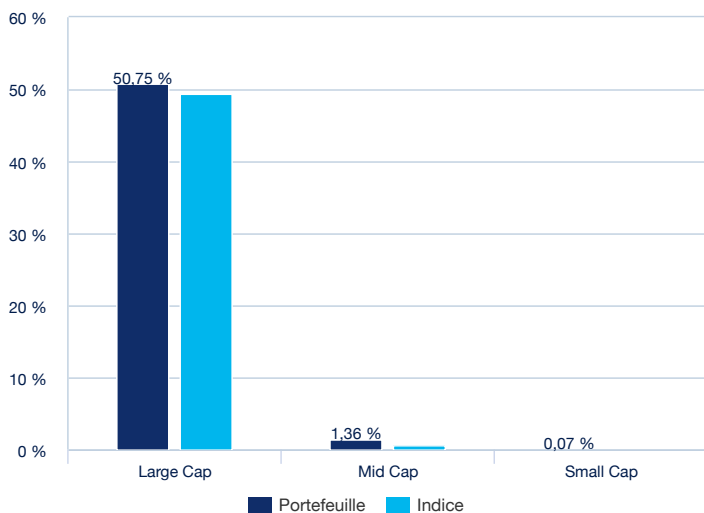
Répartition par secteurs



Répartition par pays



Répartition par capitalisations boursières



Principales lignes actions

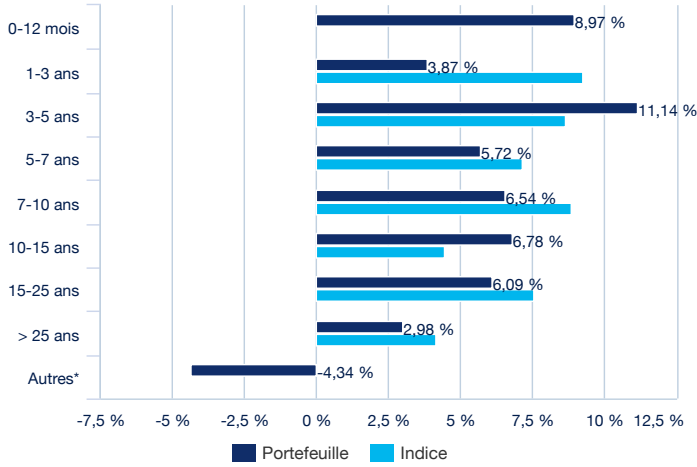
Titre	% d'actif
ASML HOLDING NV	2,26%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	1,34%
LINDE PLC	1,14%
TOTALENERGIES SE	1,11%
APPLE INC	1,02%
MICROSOFT CORP	0,96%
SIEMENS AG	0,94%
SANOFI	0,90%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	0,86%
AXA SA	0,84%
Total	11,37%

DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

Répartition par maturités

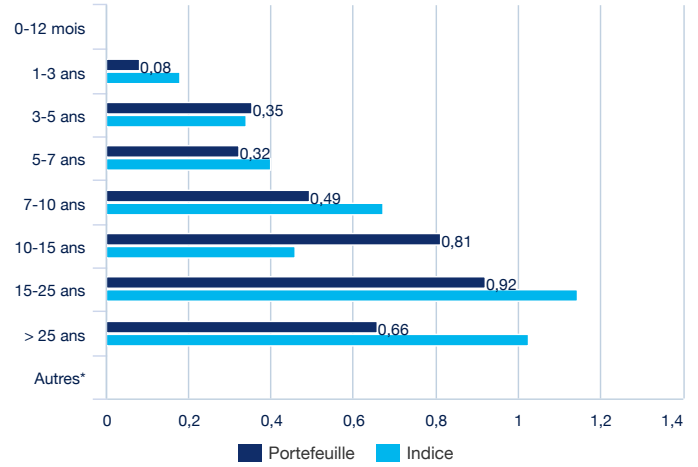
En % d'actif



* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

Répartition par maturités

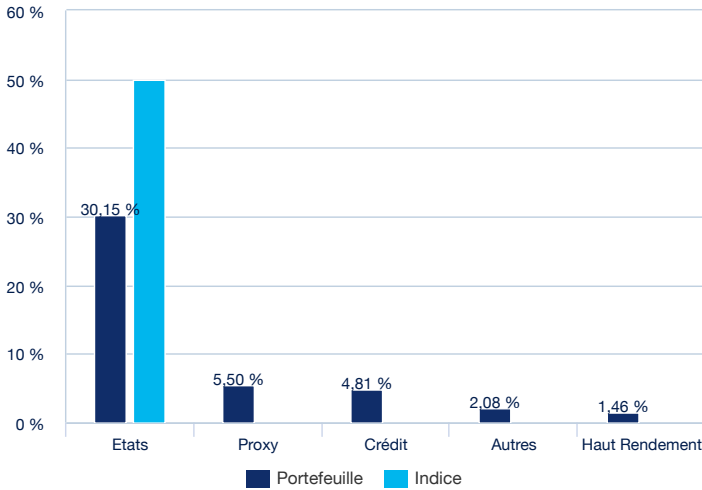
En points de sensibilité



* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

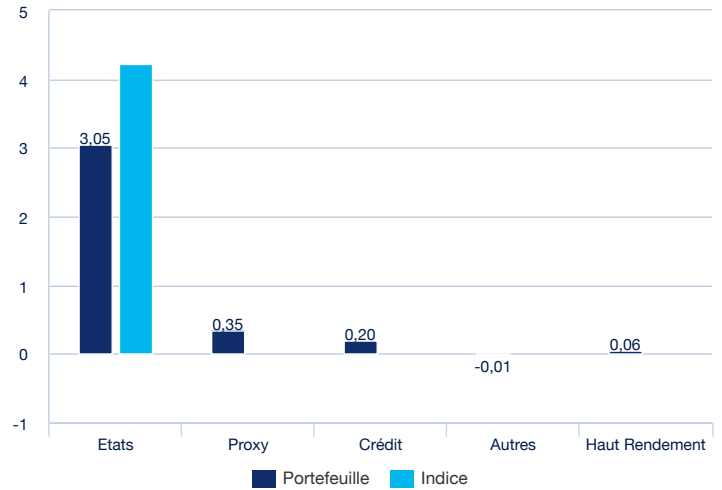
Répartition par types émetteurs

En % d'actif



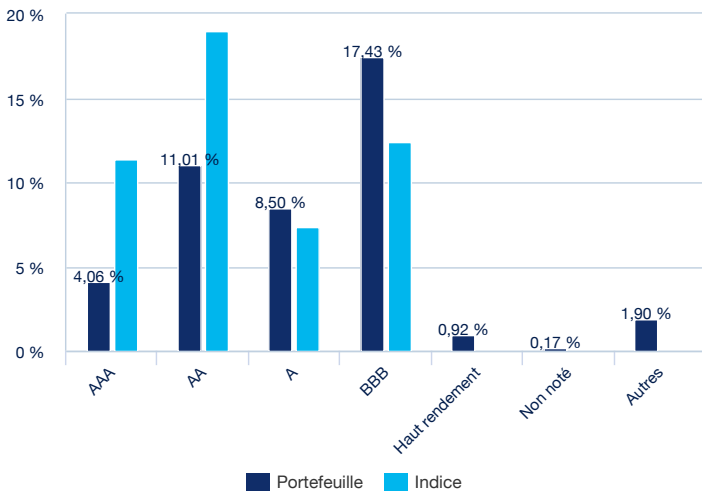
Répartition par types émetteurs

En points de sensibilité



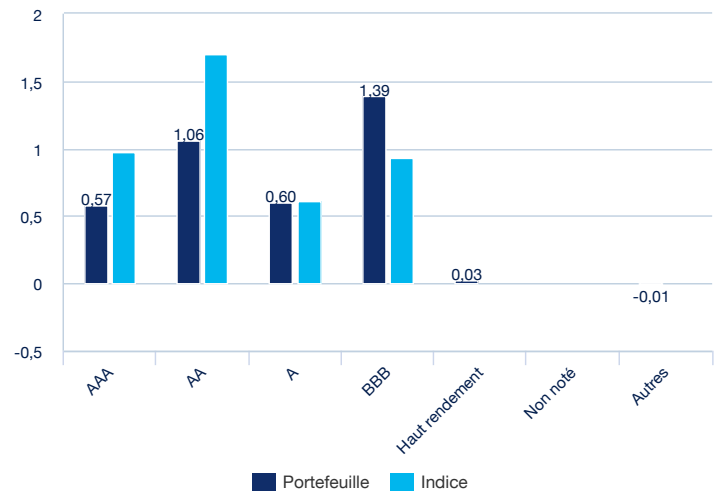
Répartition par notations

En % d'actif



Répartition par notations

En points de sensibilité

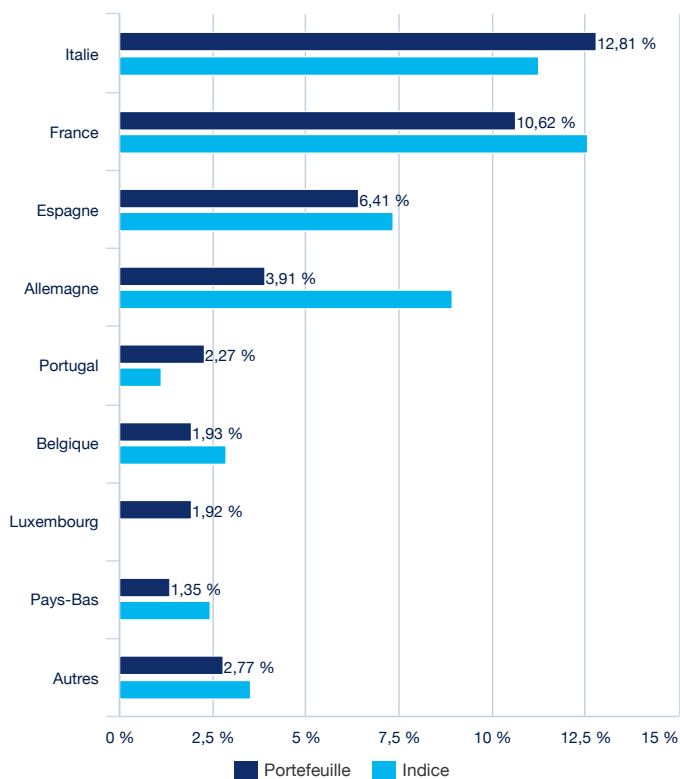


DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

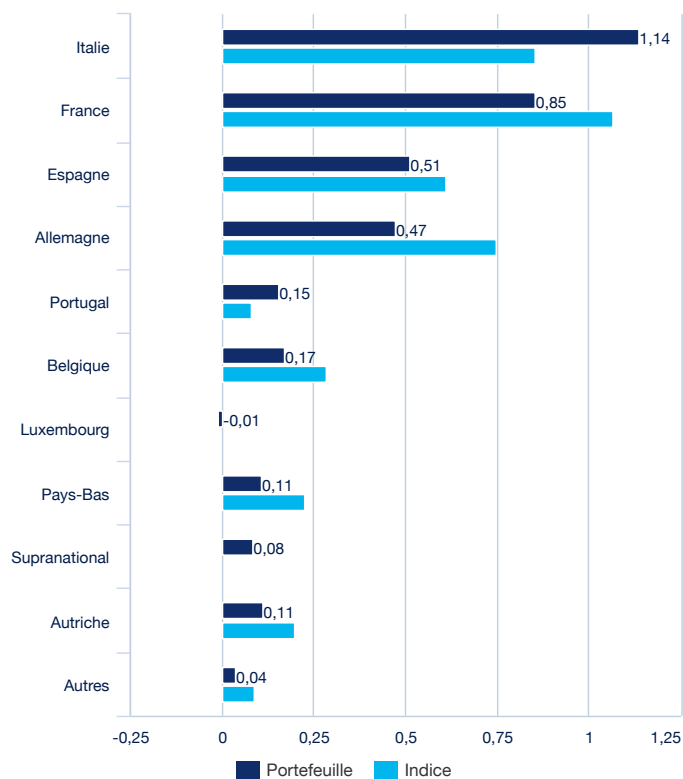
Répartition par pays

En % d'actif



Répartition par pays

En points de sensibilité



Principaux émetteurs obligations

	% d'actif
ITALIAN REPUBLIC	10,95%
SPAIN (KINGDOM OF)	6,31%
FRANCE	4,83%
GERMANY	2,50%
PORTUGAL	2,25%
A-F EURO SUB BOND ESG	1,90%
BELGIUM	1,44%
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA	1,34%
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATI	1,24%
AGENCE FRSE DEVELOPMENT	0,87%
Total	33,64%

DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales

Forme Juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	07/05/2002
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,45% (prélevés) - 31/12/2020
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification AMF	Non applicable
Code AMF	990000080749

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

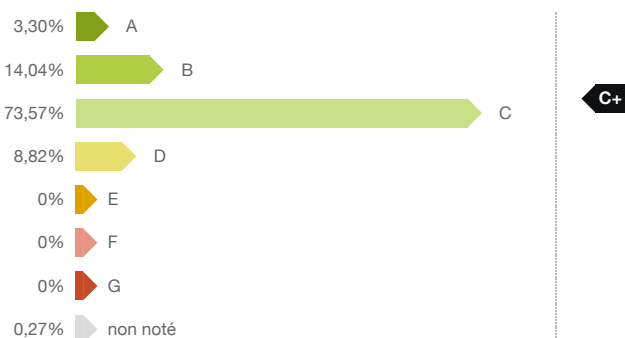
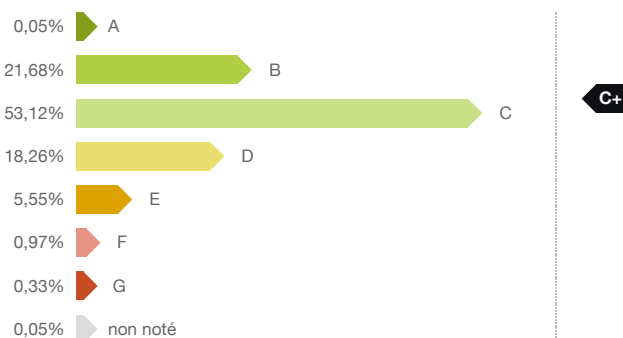


Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	B-
Gouvernance	C+
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs	261
% du portefeuille noté ESG ²	99,73%

¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

DIVERSIFIÉ ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

DIVERSIFIÉ ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

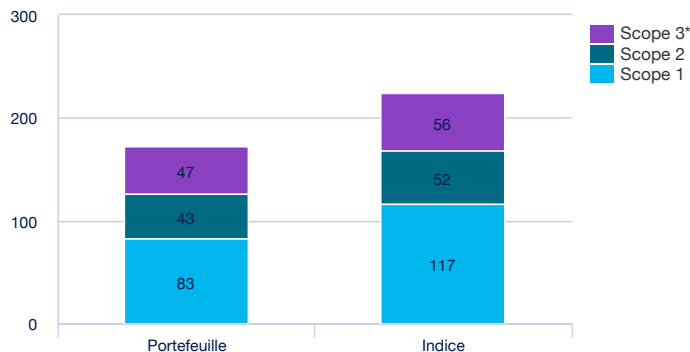
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères*. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

*Conformément aux règles du Label ISR, il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.

Environnement¹

Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 173 / 225

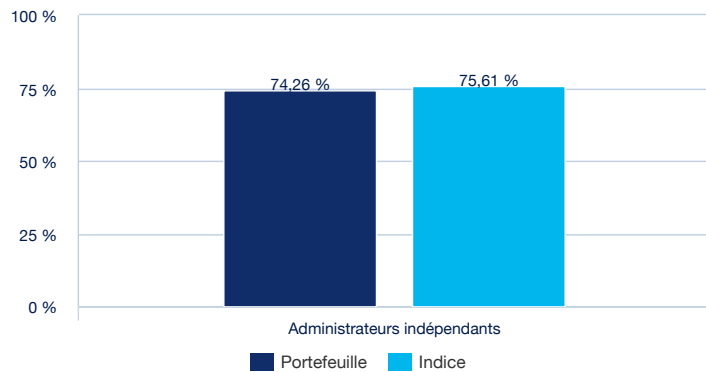


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,01% 99,33%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 93,98% 98,57%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

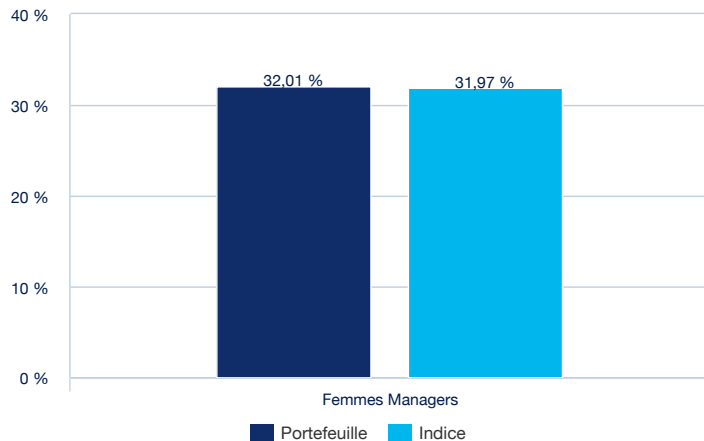
Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Social²

Mixité des Managers

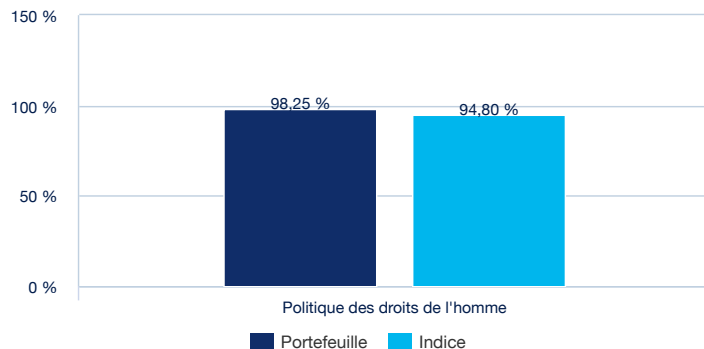


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 85,21% 87,59%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 93,98% 98,58%